

Benghabrit : certaines revendications ne relèvent pas des compétences du ministère

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4708 - Lundi 18 février 2019 - Prix : 10 DA

Levée du gel

400 milliards pour alimenter Akerou, Aït Chafaa et Zekri

Page 24

Registre du commerce

Pas de nécessité d'un local pour les jeunes porteurs de projets

Page 3

Gilets jaunes, le pari de la durée

Par Mohamed Habili

Si en France la mobilisation des Gilets jaunes était une fonction linéaire continuellement décroissante, alors oui, il viendrait nécessairement un moment où elle serait égale à zéro, et par la même occasion le mouvement de contestation aurait vécu. La réalité est tout autre, en dépit du fait que de semaine en semaine, depuis maintenant trois mois, les chiffres livrés à la fin de chaque samedi par le ministère de l'Intérieur tentent d'accréditer cette conception purement mécaniste : une impulsion a été donnée le 17 novembre de l'année dernière, qui par la force des choses va s'épuisant. Chaque samedi, les «compteurs», si on peut les appeler ainsi, retranchent sans état d'âme quelques milliers de manifestants, non pas d'ailleurs du chiffre estimé ce jour-là, mais de celui donné la semaine dernière. C'est qu'il importe par-dessus tout d'être logique avec soi-même. L'unique fois, où le ministère de l'Intérieur a donné un chiffre en hausse par rapport à la dernière fois, c'était au lendemain des fêtes de fin d'année, qui a vu un tel regain de mobilisation que la placer en deçà de celle qui avait précédé n'était pas possible, sous peine d'enlever par la suite toute crédibilité au procédé. Mais passé ce pic, la sous-estimation systématique du nombre des manifestants est redevenue la règle. On en veut pour preuve que les chiffres donnés par un syndicat dissident de la police, qui sont sans commune mesure avec ceux du ministère de l'Intérieur.

Suite en page 3

En vue de supprimer les écarts entre le dispositif législatif et réglementaire

Une nouvelle loi sur l'aviation civile présentée aux députés



Ph/E. Soraya/J. A.

Abdelghani Zaalane a présenté, hier à l'APN, le projet de loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile. De nouveaux points sont introduits dans le texte afin de répondre aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale, en vue de supprimer les écarts entre le dispositif législatif et réglementaire actuel par rapport aux règles internationales. Lire page 2

Appelant à la création d'instituts de commerce extérieur

Anexal assure : «Un bon exportateur ça se forme»

Page 2

Musique

Oran a son orchestre symphonique

Page 13

En vue de supprimer les écarts entre le dispositif législatif et réglementaire

Une nouvelle loi sur l'aviation civile présentée aux députés

■ Abdelghani Zaalane a présenté, hier à l'APN, le projet de loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile. De nouveaux points sont introduits dans le texte afin de répondre aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale, en vue de supprimer les écarts entre le dispositif législatif et réglementaire actuel par rapport aux règles internationales.

Par Louiza Ait Ramdane

Le projet de loi est aussi un complément pour répondre aux besoins de sécurité et de sûreté dans ce domaine. Ce texte, modifiant et complétant la loi n° 98-06 du 27 juin 1998, « *vise à une adaptation du cadre juridique en place aux profondes mutations qu'a connues ce secteur et, partant, de nouvelles exigences internationales en matière d'aviation civile »*», explique le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane. L'amendement de ce projet de loi s'inscrit dans le contexte de l'application du plan du gouvernement dans le

domaine de l'aviation civile, en concrétisation du programme du président de la République, précise le ministre. Selon lui, il était impératif pour l'Algérie de réviser et d'adapter la réglementation régissant le trafic aérien aux normes internationales, de façon à renforcer les capacités des compagnies nationales et poursuivre la modernisation des équipements aéroportuaires et la certification des aéroports, du fait que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a classé l'aviation civile algérienne à la 26^e place avec une moyenne de 58,28%, indice en-dessous de la moyenne, en comparaison à celui obtenu par les pays européens estimé à 64,69%, ajoute le ministre. Ainsi, dira-t-il, « *le projet de loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile propose de réorganiser l'administration actuelle de l'aviation civile, en créant une Agence nationale de l'aviation civile, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du ministre chargé de l'aviation civile »*». Les missions de cette agence consistent en la réglementation, la surveillance et la régulation dans le domaine de l'aviation aérienne. Cette agence sera dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du



Photo: Soraya J. A.

14^e Salon international de défense à Abou Dhabi Gaïd Salah prend part à l'ouverture

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a pris part hier, en qualité de représentant du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à la cérémonie d'ouverture du 14^e Salon international de Défense «IDEX-2019» à Abou Dhabi, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « *En qualité de représentant de son Excellence le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, poursuit la deuxième journée de sa visite officielle aux Emirats arabes unis, à l'occasion de la 14^e édition du Salon international de défense "IDEX-2019" à Abou Dhabi, où il a pris part, aujourd'hui 17 février 2019, à la cérémonie d'ouverture, présidée par Son Altesse Cheikh Mohamed Ben Rached Al-Maktoum, vice-président de l'Etat, Président du Conseil des ministres, gouverneur de Dubaï et ministre de la Défense des Emirats arabes unis »*», précise le communiqué. R. N.

ministre chargé de l'aviation civile. Pour ce qui est des ressources de fonctionnement et d'équipement qui seront consacrées à cette agence, le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, fait savoir qu'elles seront prélevées des redevances de la navigation aérienne. « *Nous n'aurons pas besoin du Trésor public pour financer le secteur. L'argent du Trésor sera versé pour d'autres secteurs, tels l'Education et la santé »*», a indiqué le ministre. En outre, le projet de texte introduit le métier d'évacuation sanitaire

dans la nomenclature des activités de l'aviation civile autorisées en Algérie. Actuellement, souligne le ministre, il existe une seule direction au niveau de son ministère qui s'occupe de cette mission. Selon Abdelghani Zaalane, le secteur prévoit l'augmentation du nombre de voyageurs de 10 millions actuellement à 16 millions, avec la réception du nouvel aéroport international. Aussi, l'Algérie prévoit l'élargissement des mouvements aériens. En 2018, elle a connu une augmentation de 7% et prévoit une hausse de 23 mil-

lions de voyageurs en 2025, précise le ministre. Il ajoute que les pays africains et européens préfèrent traverser l'espace aérien algérien parce que c'est plus sécurisé. « *L'Algérie prévoit une augmentation des mouvements aériens à 348 mouvements en 2025. Le taux de hausse des mouvements aériens est estimé à 4% annuellement »*», selon Zaalane. Il estime aussi que l'Algérie manque actuellement de contrôleurs, ce qui la prive, ajoute-t-il, des prérogatives de puissance publique. L. A. R.

Appelant à la création d'instituts de commerce extérieur

Anexal assure : «Un bon exportateur ça se forme»

« *La formation de la ressource humaine est l'aujourd'hui plus que nécessaire pour le développement du commerce extérieur en Algérie, et actuellement les deux écoles qui sont connues pour la formation en commerce international en Algérie sont insuffisantes »*», a indiqué hier Ali Bey Nasri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens «Anexal». Selon Ali Bey Nasri, pour arriver à développer le commerce extérieur en Algérie et booster l'économie du pays il faut au préalable revoir le fonctionnement du système de formation en profondeur. En effet, le président de l'Association nationale des exportateurs a assuré durant son intervention hier dans une émission sur la Radio nationale qu'« *actuellement, il y a deux Ecoles qui sont connues pour la formation en commerce international. Il y a aussi des perfectionnements qui sont organisés aussi par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, mais c'est nettement insuffisant »*». En outre, il a fait savoir qu'il avait proposé, au titre de l'Anexal, la création d'un Institut de commerce extérieur, notamment pour le diplôme de licence ou de master en exporta-

tion et un BTS Export. « *Cela nous permettra de former, comme il se doit, nos futurs exportateurs »*», a-t-il indiqué. Pour lui, l'un des problèmes entravant l'acte d'exporter reste la méconnaissance des techniques de l'export au sein de nos petites et moyennes entreprises, puisque, précise le président de l'Anexal, actuellement il y a beaucoup de sociétés qui ont des marchés à l'extérieur, mais elles ne savent comment y aller. « *L'exportation est un acte quotidien, il faut investir là-dessus »*», dira Ali Bey Nasri, en signalant que « *la première condition pour aller vers l'exportation, c'est de disposer d'un service export »*», ce qui n'est pas le cas dans la majorité de nos entreprises. « *L'exportation ça se planifie »*», a rétorqué le président de l'Anexal avant de préconiser que l'on s'inspire de pays comme la Turquie. Selon lui, l'impératif c'est la création d'un Secrétariat d'Etat à l'exportation, une proposition déjà faite par l'Anexal, il y a quelques années, ajoutera-t-il. « *Une direction générale ne peut pas gérer tous les accords économiques du pays. Il est clair que la complexité du commerce international implique une connaissance parfaite de*

ce domaine avec toutes ses difficultés », et surtout maîtriser les lois des marchés extérieurs et des accords entre Etats. S'exprimant sur la composante des ressources humaines au sein de plusieurs ministères concernés, Ali Bey Nasri dira que ces derniers ne sont pas dotés de personnels aussi compétents qu'on devrait avoir. « *Malheureusement, il faut le dire et je le dis en connaissance de cause, beaucoup de ministères sont pratiquement dévalorisés parce que on ne retrouve pas la ressource humaine adéquate »*», a-t-il regretté. Enfin, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens a rappelé que gagner des marchés à l'étranger passe par des préalables relevant de l'Etat. « *Les exportateurs algériens sont en train de se mettre en ordre de bataille et à l'Etat maintenant de synchroniser, coordonner et faciliter une politique d'accompagnement logistique et bancaire, dont les opérateurs économiques ont grandement besoin pour investir durablement les marchés à l'étranger »*», a affirmé le président de l'Association nationale des exportateurs algériens. Thinhinene Khouchi

Les syndicats campent sur la position de grève

Benghabrit : certaines revendications ne relèvent pas des compétences du ministère

■ Nouria Benghabrit, ministre de l'Education nationale, qui doit notamment affronter une grève nationale les 26 et 27 février, a indiqué hier à Alger que certaines revendications des syndicats ne relèvent pas des compétences de son département. Une déclaration qui n'est pas pour décoller les syndicats de son secteur qui, eux, affirment camper sur leur décision d'opérer un débrayage.

Par Lynda Naili

En effet, dans un entretien qu'elle a accordé au quotidien «L'Expression», Benghabrit avance que «la nature de la demande syndicale a changé. Ils (syndicats) évoquent la loi sur la retraite, l'augmentation des salaires et la hausse du niveau de vie, qui ne relèvent pas de la compétence du ministère de l'Education nationale».

Une déclaration que les syndicats ne voient pas d'un bon œil, en ce sens où ils estiment que «c'est une nouvelle fuite en avant» de sa part et affirment camper sur leur décision d'amorcer une grève nationale les 26 et 27 février prochains. Et pour cause, joint pas nos soins, Idir Achour, secrétaire général et porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), nous dira que les propos tenus par la ministre dans cet entretien n'apportent pour eux «rien de nouveau. Ce n'est qu'une énième fuite en avant». Argumentant ses propos, il dira que lors du «dernier dialogue tenu avec elle, elle (M^{me} Benghabrit) nous promet de voir avec le gouvernement nos revendications (y compris la loi sur la retraite, l'augmentation des salaires et la hausse du niveau de vie), et actuellement nous sommes dans l'attente d'une réponse» à son engagement. Et de souligner au passage que la grève annoncée «est aussi destinée au gouvernement». Joignant son avis à son collègue du CLA, Nabil Ferguenis, membre du bureau national et porte-parole

du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), dira que s'il est vrai que les questions des salaires et du pouvoir d'achat restent celles de tous les Algériens, la ministre a esquivé les revendications relatives au statut des travailleurs de l'éducation tout comme celle concernant l'application du décret présidentiel 266/14 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires». En somme, pour l'intersyndicale de l'éducation, les propos tenus par M^{me} Benghabrit dans cet entretien démontrent que «le dialogue de sourd continue à se maintenir, ce qui ne vient pas déminer la situation critique du secteur». Ceci étant, pour la ministre de l'Education nationale, «l'essentiel des revendications salariales a été acquis entre 2011 et 2012». Mieux, pour elle «l'intervention de la gestion informatisée a considérablement réduit les injustices». Et pour cause, elle estimera que le «système d'information (de son secteur), nous donne la possibilité de faire en sorte à ce que des pans entiers de la gestion ne soient plus dépendants des individus». Et par conséquent, poursuivra-t-elle, les revendications socioprofessionnelles n'auront plus, à terme, leur raison d'être ou ne seront plus aussi déterminantes. D'autant plus, dira-t-elle, que le dialogue «permanent» engagé avec l'ensemble des partenaires du secteur dont les syndicats, a permis de «réduire considérablement» le nombre de jours de grève, ces cinq dernières



P.H/D. R.

années. Par ailleurs, M^{me} Benghabrit est revenue sur le système pédagogique de son département qui a été soumis en 2012, au contrôle du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), à l'initiative du président de la République. A ce propos, elle déplorera que «nous avons eu les résultats en 2015. L'analyse, sans complaisance de Pisa, a mis à nu toutes les insuffisances du système éducatif national. Sur les 66 pays qui ont été évalués par Pisa, l'Algérie était à l'avant-dernier rang». Soulignant, néanmoins, que l'Algérie avait pris acte des résultats. Dans ce sens, elle indiquera qu'elle a «mis en place un

comité de pilotage et des dizaines d'inspecteurs qui travaillent depuis deux années sur les Item (un item désigne généralement l'énoncé d'une question ou un élément utilisé dans le questionnaire), pour comprendre comment les élèves ont réagi». Aussi, «partant du travail que nous avons accompli pour améliorer la pratique pédagogique, selon les conclusions de Pisa 2015, le ministère s'est inscrit pour le Pisa 2021. Nous aurons une idée précise sur les avancées et les manques de notre système. Entre-temps, l'équipe de pilotage intervient auprès des analystes de Pisa pour avoir une appréciation qui soit la plus juste possible», conclura Nouria

Registre du commerce

Pas de nécessité d'un local pour les jeunes porteurs de projets

Les jeunes porteurs de projets voulant lancer une activité, notamment dans les nouvelles technologies, n'ont pas besoin de local de domiciliation pour obtenir un registre du commerce, a indiqué dimanche à Alger le ministre du Commerce, Saïd Djellab. Intervenant lors de la journée d'information intitulée «Génie algérien», M. Djellab a fait savoir que les jeunes porteurs de projet pourraient domicilier leur siège social auprès d'un commissaire aux comptes, d'un expert-comptable, d'un avocat ou d'un notaire, ou encore dans la résidence du représentant légal de la société pour une durée maximale de deux années renouvelables une fois. «Pour les personnes physiques, le domicile habituel est suffisant. Pour les jeunes désirant créer une entre-

prise commerciale, ils peuvent avoir comme adresse de domiciliation auprès d'un commissaire aux comptes, d'un expert-comptable, d'un avocat ou d'un notaire», a-t-il affirmé. Cette disposition est comprise dans la loi relative à l'exercice des activités commerciales depuis 2013. Par ailleurs, lors de cette journée d'information, il a été annoncé la participation officielle de l'Algérie à la prochaine édition de l'un des plus importants salons internationaux dédiés aux nouvelles technologies, «VivaTech Paris», du 16 au 18 mai 2019 dans la capitale française. L'Algérie bénéficiera, pour la première fois, d'un pavillon national lors de cette manifestation. «L'Algérie aura cette année son pavillon pour exposer le génie algérien dans la numérique et les services

technologiques», a avancé le ministre, en soulignant l'importance des services en termes d'exportation. Selon lui, le secteur numérique de l'Algérie a exporté pour plus de 50 millions de dollars en 2018. Dans ce sens, il a affirmé l'intérêt d'encadrer ce secteur et de le promouvoir pour «démultiplier les exportations des services numériques et de la matière grise». A ce propos, il a soutenu que l'Algérie dispose de plusieurs atouts permettant aux start-ups, PME et grands groupes de la filière numérique de conquérir des parts de marchés à l'export grâce à la proximité géographique avec l'Europe, troisième marché numérique mondial. «L'Algérie peut s'offrir une excellente plateforme pour développer des partenariats à l'export» dans

ce créneau, a-t-il affirmé. Intervenant au cours d'une vidéo projetée lors de cette journée d'information, l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoui, a indiqué que la participation algérienne au salon VivaTech Paris contribue à soutenir la collaboration algérienne aux salons internationaux de façon structurée et régulière «pour être à la hauteur de l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics au secteur numérique». «Les start-ups seront les ambassadeurs du génie et du savoir algériens à l'occasion de cette prestigieuse opportunité», a-t-il estimé, faisant savoir que les représentants nationaux au pavillon Algérie pourront nouer des partenariats et collaborer avec l'élite algérienne établie à l'étranger.

Halim T./APS

LA QUESTION DU JOUR

Gilets jaunes, le pari de la durée

Suite de la page une

Semaine après semaine, la distance qu'il y a entre les deux est celle qui sépare les dizaines de milliers des centaines de milliers. Pour autant, cela est de bonne guerre. Cela n'est d'ailleurs pas propre aux autorités françaises. C'est ainsi que font toutes les polices du monde, en particulier quand elles sentent qu'il y a péril en la demeure. On ne sait d'ailleurs à quoi cela correspond exactement. Est-ce à désespérer l'opposant, à le pousser à s'avouer vaincu, ou à se rassurer soi-même ? Logiquement, des 41 500 (relevons la pseudo précision du chiffre ; on prétend livrer le chiffre brut ; c'est à peine s'il n'est pas donné à l'unité près, prenant en particulier soin de ne pas l'arrondir) de cette semaine, enregistrés sur l'ensemble de la France, il devrait rester quelque chose comme 31 000 et quelque la semaine prochaine. Puis 21 000 la semaine d'après. De façon à ce qu'il n'en reste plus grand-chose le 15 mars prochain, jour de clôture de ce qu'on a appelé le Grand Débat national, lancé justement pour dégarner au fur et à mesure le mouvement des Gilets jaunes. C'est l'accompagnement politique à la répression policière, qui depuis des décennies n'a jamais été aussi forte en France. Bien des Gilets jaunes ont perdu, qui un œil, qui un bras, qui une main. Reste que cette gestion de la rue par des chiffres bidonnés est aléatoire. A l'approche du 15 mars, les Gilets jaunes peuvent déployer un effort particulier de mobilisation, qu'il faut bien leur en concéder quelque chose dans le score final. Mais aussi pour ramener tous les compteurs à zéro, et repartir dans un nouveau cycle de plusieurs mois. Depuis le début, les observateurs, entrant en cela dans le jeu des autorités, se sont focalisés sur la question de savoir combien pourrait durer le mouvement. Alors qu'ils auraient été plus avisés de se demander combien le gouvernement peut tenir devant un mouvement qui a été conçu pour durer, justement. Les Gilets jaunes peuvent se permettre d'entrer dans un nouveau cycle de mobilisation, susceptible de durer autant que celui qui se termine le 15 mars prochain, sinon plus. On ne peut en dire autant du gouvernement, dont la perspective est barrée par les européennes du 26 mai prochain. A plus forte raison s'il subit à cette occasion une défaite écrasante.

M. H.

Investissement agricole à Médéa Bientôt un avis de manifestation d'intérêt pour la concession de 12 000 hectares

UNE SUPERFICIE de douze mille hectares sera proposée «prochainement» à l'investissement agricole dans différentes communes de la wilaya de Médéa, a annoncé hier le wali, lors d'une rencontre avec des investisseurs. Un avis d'appel à manifestation d'intérêt «va être lancé dans quelques jours, en direction des opérateurs économiques, exploitants agricoles ou hommes d'affaires désireux d'acquiescer des parcelles de terrains agricoles, sous formes de concessions, afin de réaliser des projets d'investissement qui cadrent avec la vocation de ce foncier», a indiqué Abass Badaoui, assurant que «toutes les facilités seront accordées aux investisseurs pour les accompagner à concrétiser leurs projets». Le wali a annoncé, au cours de cette rencontre, le lancement, à partir de mercredi, de l'opération d'implantation des investisseurs affectés à la zone d'activité de Chahbounia, à 117 km au sud de Médéa, de façon à «permettre à ces investisseurs d'entamer le plus tôt possible leurs projets». L'opération d'implantation et de bornage des parcelles affectées à chaque investisseur sera suivie, selon le chef de l'exécutif, par la réalisation des réseaux divers, en attendant la programmation des travaux de viabilisation de cette zone d'activité, qui s'étend sur 165 hectares, qui «devrait intervenir prochainement», a-t-il expliqué. Cette rencontre, qui a regroupé plus d'une centaine d'investisseurs, venus de différentes régions du pays, a permis de traiter beaucoup de dossiers qui étaient à la traîne, en raison notamment de lourdeurs bureaucratiques, alors qu'ils auraient dû entrer en phase de réalisation depuis plusieurs mois, voire plus pour certains projets présentés à cette occasion. Des instructions fermes ont été données, à cet égard, par le wali aux directions concernées (domaines, cadastres, agence foncière et la direction de l'industrie) afin de prendre en charge, dans l'immédiat, certaines requêtes formulées par les investisseurs, en particulier le bornage des parcelles, l'octroi des permis de construction ou la délivrance des contrats de concession. Par ailleurs, un délai de six mois a été accordé à certains investisseurs défaillants pour entamer leurs projets, en premier lieu ceux dont les dossiers d'agrément datent de plusieurs années et ont reçu déjà tous les documents nécessaires au lancement de ce dernier.

H. Y.

Tizi-Ouzou

Un plan pour réhabiliter le figuier

■ Un plan destiné à la réhabilitation de la culture du figuier et du séchage de la figue dans la wilaya de Tizi-Ouzou a été mis en place par la Direction locale des services agricoles (DSA) qui ambitionne de relancer cette filière représentant la deuxième culture arboricole locale après l'oléiculture.

Par Hocine B.

Ce plan s'appuie sur les programmes de plantation accordés à la wilaya par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et sur l'organisation de journées techniques au profit des agriculteurs qui souhaiteraient se lancer dans cette filière, a expliqué à l'APS le DSA, Laib Makhlouf. Il s'agit d'inclure des conseils et des orientations sur la mise en place d'une nouvelle figueraie, la conduite d'un verger, la lutte contre les ravageurs et maladies qui menacent le figuier et les techniques pour l'obtention d'une récolte de qualité. C'est dans ce cadre que la DSA a organisé, fin janvier dernier, une journée technique sur la réhabilitation de la culture du figuier dans la région de Tizi-Rached, au profit des agriculteurs de cette localité qui détient la plus importante figueraie de la wilaya. Sur la demande des agriculteurs de la wilaya, l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne de Tizi-Ouzou a organisé, la semaine passée, une session de formation de deux jours portant sur deux thèmes : la conduite d'un verger animé par l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV) de Sidi Aich (Béjaïa), et la protection phytosanitaire des figueraies par la Station régionale de protection des végétaux (SRPV) de Draa Ben Khedda (Tizi-Ouzou).

Faire de Tizi-Rached un pôle figuicole

La DSA ambitionne de faire de la région de Tizi-Rached un pôle d'excellence de figuiculture, en réhabilitant la culture et la transformation de la figue dans cette localité, jadis réputée pour sa figue fraîche et sèche. «Tizi-Rached est connu pour être une région figuicole. Par le passé, elle pouvait être la capitale et d'autres wilayas en figue fraîche et sèche», a rappelé M. Laib pour qui l'objectif est de réhabiliter



P.M.D.R.

cette filière dans la région pour qu'elle soit «un pôle de production de figuiers pour la wilaya». La chargée de la filière arboricole, Mohamed-Yahiaoui Lathmas, a relevé qu'avec 588 ha de figueraies, la localité de Tizi-Rached arrive en première place au niveau local en termes de superficie figuicole, suivie par Maatkas avec 290 ha, Tizi-Ouzou (265 ha), Beni Douala (230 ha), Ait Bouadou (226 ha), Frikat (210 ha), Beni Aissi (187 ha), Illoula (166 ha) et Azazga (137 ha). M^{me} Mohamed-Yahiaoui qui a rappelé que la figueraie de la wilaya s'étend sur une superficie de 5 837 ha, a noté que cette culture rustique qui met en valeur le sol occupe 13% de la superficie arboricole de la wilaya. Elle a déploré toutefois que la situation de la figueraie locale durant les dix dernières années soit «en nette régression à cause notamment de la négligence des vergers par les agriculteurs». Durant la campagne 2008/2009, la superficie était de 6 395 ha, dont 4 399 ha ont produit 86 007 qx, soit 20qx/ha. En 2017/2018, la superficie a baissé à 5 855 ha, dont 5 391 ha ont produit 87 331

qx, soit un rendement de 16 qx/ha, a-t-elle expliqué. Un pic de production a été enregistré en 2016/2017 avec 230 650 qx, soit un rendement «record» de 43% réalisé sur une superficie de 5 384 ha, ce qui est jugé comme un «bon indicateur» pour la relance de cette culture lorsque toutes les conditions (climatiques, culturelles) sont réunies.

Un programme neuf de plantation de 74 200 figuiers

Pour relancer la culture de la figue au niveau local, Tizi-Ouzou a bénéficié d'un nouveau programme de plantations arboricoles d'une consistance de 74 200 plants de figuiers, financé par le Fonds national de développement rural et l'appui aux éleveurs et aux petits exploitants agricoles, a indiqué M^{me} Mohamed-Yahiaoui. Le programme a été lancé durant la campagne 2018/2019 sur les 67 communes de la wilaya. Il a été confié à l'Entreprise régionale de génie rurale (ERGR) Djurdjura qui a déposé les plants au niveau de deux sites qui sont la

pépinière de Tadmaït et l'unité de cette entreprise à Azazga. Les agriculteurs qui ont validé leurs dossiers d'inscription à ce programme sont invités à se rendre pour récupérer les jeunes figuiers. La chargée de la filière arboricole a rappelé que le figuier est un arbre rustique, il rentabilise tous types de sol sauf les sols argileux qu'on peut améliorer par un amendement pour corriger les insuffisances. Les agriculteurs qui veulent créer de nouvelles plantations doivent opter pour des plants de deux ans d'une hauteur d'un mètre, indemnes de maladies et pourvus d'un système racinaire bien fourni. Le sol doit être profondément ameubli pour un bon développement des racines et les pontets qui recevront les plants doivent être ouverts sur 1m² et avec des parois non lissées. La densité est de 200 plants à l'hectare. La période de plantation s'étale de décembre à février, a conseillé entre autres Mme Mohamed-Yahiaoui qui a souligné l'importance d'une irrigation bien maîtrisée, sachant le figuier craint le surplus d'eau mais aussi le déficit hydrique. H. B./APS

1^{er} Salon des produits industriels et des services à Touggourt

Une quarantaine d'entreprises attendues

Une quarantaine d'entreprises sont attendues au 1^{er} Salon des produits industriels et des services qui aura lieu du 5 au 7 mars prochain à Touggourt (160 km au nord de Ouargla), a-t-on appris du chef d'antenne locale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Oasis). Ciblant les opérateurs économiques et les professionnels, notamment les petites et moyennes entreprises (PME) versées dans différents créneaux, tels que l'industrie agroalimentaire, la charpente métallique, les matériaux de

construction, le tourisme et l'hôtellerie, ce salon a pour objectif d'offrir aux participants une occasion de montrer leur savoir-faire, d'exposer leurs produits, articles et services, en plus d'échanger leurs expériences et de conclure des partenariats en vue de booster l'industrie et d'améliorer le produit local, a précisé à l'APS Abdelhamid Slimane. Cet événement économique, qu'abritera la ville de Touggourt durant trois jours, se veut aussi une opportunité pour sensibiliser les promoteurs économiques locaux sur les

processus d'exportation et la valorisation du produit local, a-t-il ajouté. De telles initiatives permettront également de contribuer aux démarches entreprises par l'Etat dans le cadre de la promotion de l'investissement, surtout dans le sud du pays, tout en assurant aux promoteurs, y compris les jeunes porteurs de projets désireux d'investir, toutes les facilités et l'accompagnement nécessaires, a-t-il souligné. Initiée par l'antenne locale de la CCI-Oasis en collaboration avec la direction déléguée de l'industrie et des mines (DIM),

cette manifestation économique, à laquelle prendront part aussi des dispositifs d'aide à l'emploi ainsi que certains établissements financiers et bancaires, sera une occasion favorable pour débattre avec l'ensemble des acteurs impliqués des perspectives de l'investissement et des mesures à prendre en vue d'aplanir les obstacles qui entravent son développement dans cette région qui recèle d'une zone industrielle d'importance nationale et de nombreuses zones d'activités, a-t-il conclu. L. M.

Ressource hydrique à Béjaïa

Une délégation ministérielle visite les installations de la wilaya

■ Une délégation du ministère des Ressources en eau a été dépêchée hier à Béjaïa. Elle est composée de trois hauts responsables, notamment du directeur de l'Algérienne des eaux (ADE) Smail Amirouche, du directeur de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) Arezki Berraki, et du directeur général de l'Agence de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) Mohammed Deramchi.

Par Hocine Cherfa

Ces responsables ainsi qu'une délégation de la wilaya à sa tête le wali Ahmed Maâbed, des parlementaires, des directeurs de l'exécutif, des élus APW, se sont rendus à Draâ El-Gaïd, plus précisément au niveau du barrage Ighil-Emda où ils ont visité cette structure ainsi que la nouvelle station de pompage qui devrait alimenter, en eau potable, de nombreuses communes des wilayas de Sétif et de Béjaïa. Des ouvrages dont les travaux avaient été lancés en 2010 et dont le taux de réalisation est d'environ 98%. Ces derniers ont partiellement été mis en service le mois dernier. Ils ont coûté 2000 milliards de centimes. Le directeur de l'ANBT a ordonné aux entreprises en charge des travaux de livrer totalement le projet dans trois mois. La délégation a visité, ensuite, la source bleue de Borj Mira qui produit

environ 30 000 m³ d'eau par jour et la conduite principale d'eau alimentant la ville de Béjaïa et les communes de l'est de la wilaya dont Tichy, Aokas, Kherrata, Souk El-Tennine, la ville de Béjaïa, entre autres. Une conduite qui a été endommagée récemment, par les crues de Oued Agarioune car elle longe cette rivière sur des dizaines de kilomètres. Il s'agit surtout de procéder à son déplacement et son éloignement de l'oued, autrement dit, sa sécurisation car elle est exposée au aléas climatiques de manière constante et avait, pour rappel été maintes fois endommagée par le passé et avait privé des dizaines de milliers de foyers en eau potable. C'était le cas tout récemment où il a fallu plusieurs semaines d'intervention pour qu'elle soit réparée et c'était le cas, également, les années précédentes. Sur place, la délégation a pris la décision d'interdire aux entreprises, notamment l'entreprise



PH: Z. D. R.

turque intervenant au niveau des gorges de Kherrata et ne pas utiliser les explosifs afin de ne pas

attendre de manière récurrente à ces installations fragiles. Une enveloppe financière devrait être

débloquée par le ministère des Ressources en eau afin de procéder à la sécurisation définitive de cette conduite. La délégation a par ailleurs visité le barrage d'Ighzer Oufis à Ait Felkai et ensuite le domaine public hydraulique d'Akbou et le barrage Tichi-Haf. Il est utile de rappeler aussi que la conduite principale de transfert d'eau potable depuis Tichi-Haf avait été également endommagée par les crues de Oued Soummam et par des entreprises dont celles intervenant dans le projet de la pénétrante autoroutière.

H. C.

O. N.

Ouargla

5 800 nouveaux branchements électriques réalisés en 2018

À au moins, 5 850 nouveaux branchements électriques ont été réalisés dans le courant de l'année dernière à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de l'énergie.

Ces branchements, pour lesquels un financement de 410 millions DA a été consenti et dont 249 ont concerné des exploitations agricoles, représentent près de 50% du programme du secteur dans le cadre du quinquennal 2010/2014, a indiqué le directeur du secteur par intérim, Nabil

Maameri. Les services de l'entreprise de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) poursuivent la concrétisation du programme quinquennal susmentionné par la réalisation d'autres branchements au niveaux des zones de Bennacer, Blidet-Amor, Ain-Moussa, El-Hedjira et la commune frontalière d'El-Borma, a-t-il ajouté.

Un accroissement du nombre de clients de la société de distribution d'Ouargla est relevé, notamment pour les réseaux de moyenne et basse tension, pour atteindre

les 167 000 clients, sachant qu'au cours des quatre dernières années, 453 km de réseaux de moyenne et basse tension ont été réalisés, a fait savoir M. Maameri.

Toutes ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant le désenclavement des régions et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ainsi que la hausse du taux de couverture de la wilaya, qui est actuellement de 98%, souligne la même source.

Tébessa

Plus de 154 000 têtes ovines vaccinées contre la peste des petits ruminants

Plus de 154 000 têtes ovines ont été vaccinées contre la peste des petits ruminants (PPR) dans la wilaya de Tébéssa, où le taux d'utilisation des doses de vaccin mobilisées a dépassé 50%, a indiqué samedi l'inspec-

trice vétérinaire de la wilaya, Hanene Laïod. Un nombre «important» du cheptel de la wilaya a été vacciné contre la PPR dans diverses communes depuis le début du mois en cours a précisé à l'APS la même res-

ponsable rappelant que 250 000 doses de vaccin contre la PPR ont été envoyées aux services agricoles. La campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants a visé, en première phase, les zones qui enre-

gistrent un grand nombre de cheptel a fait savoir la responsable, notant que la campagne de vaccination se déroule dans les «meilleures conditions». A cet effet, la DSA a mobilisé 70 vétérinaires privés pour assurer le bon

déroulement de cette campagne, a révélé Mme Labiod, affirmant que l'opération se poursuit pour atteindre toutes les communes, dans le but de préserver la santé du cheptel. Parallèlement à la campagne de vaccination, la DSA organise des journées de sensibilisation et de formation destinées aux agriculteurs et éleveurs sur les méthodes de prévention des animaux, notamment vaccinés, de la fièvre aphteuse et de la peste des petits ruminants, dans plusieurs communes de la wilaya, a-t-on noté. La wilaya de Tébéssa compte actuellement plus de 1,5 million de têtes ovines et près de 30 000 têtes bovines, a ajouté la même source, soulignant que 150 foyers de fièvre aphteuse et 100 autres de peste des petits ruminants ont été enregistrés, ajoutant que 2 800 bêtes ont été décimées par ces deux pathologies.

May T.

Batna

Installation cette année de 58 nouveaux équipements MSAN

À au total, 58 nouveaux équipements Multi-services Access Node (MSAN) seront installés durant l'année 2019 à travers diverses régions de la wilaya de Batna, a révélé samedi le sous-directeur technique auprès de la direction opérationnelle locale d'Algérie télécom (AT), Abdelhamid Kasri. Parmi les régions concernées par cette opération figure trois localités à Seriana, à Tifrane à Sefiane et Oughanie et Ouarga à Tigheghar et la commune de Gasbat, a précisé à l'APS, le même responsable, ajoutant que la capacité de ces nouveaux équipements avoisine les 14 268 accès. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts

d'Algérie Télécom visant la généralisation du réseau multi-services Access Node à travers la wilaya de Batna qui compte 61 communes, a souligné le même responsable, mettant l'accent sur l'impact de ces équipements dans l'amélioration du service offert aux abonnés même dans les localités et les villages lointains. Depuis 2012 jusqu'à 2018, près de 240 équipements MSAN avaient été installés dans la wilaya de Batna avec une capacité globale atteignant les 165 613 accès, a fait savoir le même responsable.

Le taux de couverture des différentes communes de Batna en cette technologie de pointe est estimé actuellement à 65%, a

indiqué le même responsable, affirmant que ce taux sera revu à la hausse au fur et à mesure la mise en service en 2019 des nouveaux équipements MSAN.

S'agissant du raccordement au réseau de la fibre optique, le même responsable a indiqué qu'à ce jour 1 532 km de fibres optiques ont été installés permettant le raccordement de 58 communes en cette technique moderne, faisant part d'un programme de réalisation en 2019 de 200 km de fibre optique pour raccorder les trois communes restantes, à savoir Haidoussa, Larbaâ et Kimel en plus de 32 agglomérations à travers plusieurs communes.

R. R.

France/Maroc/opposition

Une conférence de presse à Paris sur la liberté de la presse au Maroc sabotée

■ Une conférence de presse sur la liberté de la presse, organisée vendredi soir à Paris par l'Association marocaine de défense des droits de l'Homme (ASDHOM), a été sabotée par l'irruption d'individus, a-t-on appris samedi auprès de témoins.

Par Mondji T.

En effet, l'Association marocaine de défense des droits de l'Homme devait organiser une conférence débat sur la liberté de la presse au Maroc. Elle a invité des militants des droits humains, dont Khadija Radi, militante et lauréate de nombreux prix internationaux reconnaissant ses combats, et des journalistes Hassane Zerrouky et Hicham Mansouri.

A la surprise de tout le monde, un groupe d'une quinzaine d'individus, soupçonnés d'être envoyés par les services consulaires et de renseignement marocains, ont proféré des insultes et menaces envers les organisateurs et les intervenants, ont précisé les mêmes sources, indiquant que des chaises ont été jetées, des personnes poussées, engendrant un blessé léger.

Les mêmes sources ont ajouté que ces individus ont saboté le réseau électrique et jeté des boules pointues avant de partir avant l'arrivée de la police française, sur laquelle beaucoup se sont interrogés sur son absence dans les paragraphes.

«J'ai reconnu au moins deux

individus spécialement venus du Maroc. Ils nous ont d'abord couverts d'insultes, puis l'intimidation et la violence verbale se sont muées en violence physique», a confié à «L'Humanité» Khadija Radi, une militante surveillée de près au Maroc.

Pour le journal communiste, cette opération de sabotage a été «minutieusement» préparée, «puisque des individus se présentant comme des organisateurs de la conférence ont procédé à des repérages à l'intérieur

de la salle et à ses abords plusieurs jours auparavant».

«Cet épisode en dit long sur le sentiment d'impunité des baltaja, les hommes de main du makhzen, confortés par la complaisance française pour la monarchie alaouite. Tout leur est permis, même en plein cœur de Paris...», a ajouté le journal.

M. T./APS



Anniversaire de l'UMA

Bouteflika : une halte pour évaluer le parcours de l'Union et développer son action

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé au souverain du Maroc, le roi Mohammed VI, un message de félicitations, à l'occasion du 30^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dans lequel il lui a affirmé que cette célébration était «une halte pour évaluer le parcours de l'UMA et développer son action en fonction des exigences et de la conjoncture actuelle». «Il me plaît, à l'occasion du 30^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA), de vous adresser au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs, priant

Dieu, Tout-Puissant, de vous combler de santé et de bonheur et d'accorder au peuple marocain frère davantage de progrès et de prospérité sous votre direction éclairée», lit-on dans le message. «La célébration de cet anniversaire nous offre l'agréable opportunité de rappeler les liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage existant entre les peuples maghrébins ainsi que les constantes civilisationnelles qu'ils ont en partage. C'est là une halte qui exige de nous une évaluation du parcours de l'UMA et le développement et l'actualisation de son mode de fonctionnement lui permettant d'être au diapason des exigences de l'heure, dans l'objectif de renfor-

cer le rempart de l'UMA», a ajouté le chef de l'Etat. A cette occasion, le président de la République a réitéré «l'attachement constant de l'Algérie à l'édification de l'Union du Maghreb arabe en tant que choix stratégique et revendication populaire, ainsi que sa volonté à redynamiser ses institutions et structures pour défendre les intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité».

Moncef G.

Enlèvement de 14 ressortissants tunisiens à Zaouia

Le gouvernement libyen «suit de près» l'affaire

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Taher Siala, a affirmé, samedi, que le gouvernement suit de près l'affaire d'enlèvement par une milice armée libyenne de 14 ressortissants tunisiens qui travaillaient dans la ville libyenne de Zaouia et veille à en assurer la sécurité.

Quatorze ressortissants tunisiens travaillant dans la ville libyenne de Zaouia ont été enlevés jeudi dernier par une milice armée, alors qu'ils étaient en route pour le travail.

«Les autorités libyennes ont tout mis en œuvre pour libérer les otages tunisiens», a-t-il souligné lors de son entretien avec son homologue tunisien, Khemaïes Jhinaoui, en marge de la 55^e conférence de Munich sur la sécurité qui se déroule du 15 au 17 février 2019 en Allemagne, selon l'agence tunisienne TAP.

Le ministère des Affaires étrangères libyen avait indiqué auparavant, dans un communiqué rendu public, que les autorités libyennes sont prêtes à coordonner avec les autorités tunisiennes.

Le gouvernement tunisien a contacté, aussitôt l'information de enlèvement confirmée, les autorités libyennes pour assurer la sécurité des otages, d'accélé-

rer leur libération et de garantir leur retour sain et sauf.

Selon le président de l'Observatoire tunisien des droits de l'Homme (OTDH), Mustapha

Abdelkébir, cité par l'agence TAP, la raison qui serait derrière l'enlèvement des travailleurs tunisiens est le fait que l'armée tunisienne retient un des éléments

de ce groupe. «Le groupe armé réclame à présent la libération de cet élément contre la libération des otages», a-t-il déclaré.

L. M.

Tunisie

Le déficit commercial se creuse en janvier 2019 à 524 millions dollars

Le déficit de la balance commerciale de la Tunisie a atteint 1,57 milliard de dinars tunisiens (524 millions de dollars) en janvier 2019 contre 1,21 milliard de dinars durant le même mois de 2018, selon les données publiées par l'Institut national tunisien de la statistique (INS). Durant le mois de janvier de l'année en cours, les exportations se sont établies à 3,81 milliards de dinars, soit une hausse de 21,9%, comparativement au même mois de l'année écoulée. Les importations ont, quant à elles, culminé à 5,38 milliards de dinars en janvier 2019, en hausse de 24% par rapport au mois de janvier 2018. Le taux de couverture des importations par les exportations a ainsi enregistré une baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport au mois de janvier 2018, pour se situer à 70,9%. Les plus importants déficits ont été

enregistrés avec la Chine (-507 millions de dinars), la Turquie (-250 millions), l'Algérie (-168,2 millions) et la Russie (-155,2 millions). Le solde de la balance commerciale a cependant enregistré un excédent avec d'autres partenaires commerciaux de la Tunisie, dont la France (+319,5 millions de dinars), la Libye (88,2 millions de dinars) et le Maroc (39,1 millions). La Tunisie condamne l'attentat terroriste contre un convoi de véhicules de paramilitaires au Cachemire La Tunisie a condamné fermement, samedi, l'attentat terroriste qui a pris pour cible un convoi de 78 véhicules transportant des paramilitaires à Cachemire en Inde et qui a fait plusieurs victimes. Au moins quarante-neuf paramilitaires au moins ont été tués à la suite d'un attentat-suicide qui a frappé jeudi dernier à Cachemire en Inde un convoi de

78 véhicules transportant quelque 2 500 paramilitaires de la Central Reserve Police Force de retour de congés. Une voiture remplie d'explosifs a percuté le convoi de véhicules alors qu'il roulait sur une autoroute à proximité de la grande ville de Srinagar. Tout en réaffirmant son rejet de toute forme de violence et d'extrémisme, la Tunisie a mis l'accent sur l'importance d'intensifier les efforts régionaux et internationaux pour faire face au phénomène du terrorisme qui menace la sécurité et la stabilité des pays et des peuples. Dans un communiqué rendu public par le ministère des Affaires étrangères, la Tunisie a adressé au gouvernement indien, au peuple indien et aux familles des victimes, ses sincères sentiments de condoléances et de compassion à la suite de cette douloureuse épreuve.

R. M.



Venezuela

Des milliers de volontaires se préparent à réceptionner l'aide humanitaire

■ Des milliers de volontaires vénézuéliens se préparaient cette semaine à se rendre à la frontière pour réceptionner et acheminer l'aide humanitaire stockée en Colombie, au Brésil et à Curaçao, au risque d'une épreuve de force avec l'armée fidèle à Nicolas Maduro.

Par Rima C.

Dans ce pays en pleine déliquescence économique, l'aide d'urgence est au cœur du bras de fer entre l'opposant Juan Guaidó, reconnu président par intérim par une cinquantaine de pays, et le chef de l'Etat vénézuélien, pour qui son arrivée n'est qu'un prétexte pour une intervention militaire des Etats-Unis. Samedi, plusieurs milliers de partisans de Juan Guaidó, vêtus de t-shirts blancs et de foulards vert clair, se sont rassemblés à Los Cortijos, dans le nord-est de Caracas, pour s'inscrire sur des listes de volontaires prêts à participer à «*avalaanche humanitaire*» réclamée par le chef du Parlement de 35 ans. Selon lui, 600 000 personnes se sont déjà portés volontaires. Elles doivent se réunir ces jours-ci dans les maires pour recevoir leurs instructions. Constitués en «*caravanes*», les volontaires se rendront jusqu'à la ville frontalière colombienne de Cucuta, à la frontière avec le Brésil, où deux centres de stockage sont installés dans l'Etat du Roraima, et au point

d'arrivée de l'aide qui sera envoyée depuis l'île néerlandaise de Curaçao. «*Je me suis inscrit parce que l'aide humanitaire est urgente. Trouver des médicaments relève du miracle. J'ai besoin de prendre des cachets pour la tension et ceux qu'on trouve, je ne peux pas les payer. Un proche est mort, faute d'antibiotiques*», a raconté à l'AFP Coromoto Crespo, volontaire de 58 ans. Juan Guaidó, qui promet que l'aide humanitaire entrera le 23 février «*quoi qu'il arrive*», a appelé à de nouvelles manifestations ce jour-là pour soutenir ces volontaires. «*Tout un pays va être mobilisé (...) pour dire au monde que nous allons rester dans la rue jusqu'à ce que cesse l'usurpation, que soient mis en oeuvre un gouvernement de transition et des élections libres*», a-t-il lancé à ses partisans. Nicolas Maduro nie toute «*urgence humanitaire*». Il n'est donc pas question pour lui de laisser entrer l'aide, qui n'est que de la «*nourriture pourrie*», des «*miettes*». Assurant que son gouvernement distribue de l'aide alimentaire à 6 millions de familles, il rejette la responsabilité des pénuries sur les sanctions



Ph. > D. R.

américaines, dont Caracas évalue l'impact à 30 milliards de dollars par an sur l'économie vénézuélienne. Le chef de l'Etat vénézuélien, qui bénéficie de l'appui de la hiérarchie militaire, a demandé à son armée de préparer un «*plan spécial de déploiement*» à la frontière colombienne, longue de 2.200 km. Il souhaite évaluer «*quelles nouvelles forces*» sont nécessaires pour que cette frontière «*soit inviolable, imbattable, inexpugnable*». Juan Guaidó, qui n'a jusqu'ici obtenu l'appui que d'une poignée d'officiers en rupture de ban, a lui réitéré son appel aux militaires pour qu'ils laissent passer l'aide humanitaire. «*A nouveau, un message pour l'armée: vous avez sept jours pour vous mettre du côté de la Constitution, faites ce qu'il faut*», a-t-il lancé. «*Vos concitoyens fuient et meu-*

rent de faim. Vous commettez une terrible, terrible erreur en bloquant cette aide», a de son côté déclaré depuis Cucuta l'envoyée du département d'Etat américain, Julie Chung. Des vivres et médicaments envoyés par les Etats-Unis à l'appel de Juan Guaidó sont stockés à Cucuta depuis le 7 février, leur entrée étant bloquée au moyen de conteneurs déposés sur un pont frontalier par les autorités de Caracas. Des dizaines de tonnes supplémentaires ont atterri samedi à Cucuta, acheminées par trois avions militaires américains, s'ajoutant aux 2,5 tonnes arrivées vendredi depuis Porto Rico (territoire américain des Caraïbes). Et lundi s'ouvrira le point de stockage du Roraima, où le gouvernement brésilien a prévu treize centres d'hébergement pour immigrés vénézué-

liens. Le lendemain, un avion arrivera à Curaçao en provenance de Miami. Si les Etats-Unis envoient de l'aide humanitaire, le président Donald Trump a affirmé à plusieurs reprises qu'il étudiait «*toutes les options*» pour régler la crise. En plein bras de fer entre les deux pays, le chef de la diplomatie vénézuélienne, Jorge Arreaza, a indiqué samedi avoir participé à deux réunions secrètes à New York avec Elliot Abrams, l'envoyé spécial des Etats-Unis. «*Nous nous sommes écoutés, il y a eu des moments de tension. Il y a des divergences profondes, mais en même temps, il y a des préoccupations communes*», a déclaré M. Arreaza. Une réunion avec «*le diable*» selon lui nécessaire pour «*défendre la souveraineté du Venezuela et exiger du respect*».

R. C.



Points chauds

Enthousiasme

Par Fouzia Mahmoudi

Si après le choc de la victoire surprise de Donald Trump à la dernière élection américaine une partie des Démocrates ont versé dans le plotinisme en assurant que le Kremlin était à n'en pas douter derrière la victoire du candidat Républicain, d'autres, plus terre à terre ont pointé du doigt le principal adversaire de Hillary Clinton durant les élections primaires. Le sénateur américain Bernie Sanders avait en effet réussi contre toute attente à susciter l'enthousiasme d'une frange des partisans Démocrates, qui ont été séduits par sa fraîcheur, malgré son grand âge et malgré ses convictions politiques «*socialistes*». L'émergence de ce phénomène qui a failli ravir l'investiture Démocrate à Clinton, a détourné nombres d'électeurs progressistes de la candidate Clinton permettant ainsi une victoire de justesse du candidat Trump à la présidentielle. Et aujourd'hui Bernie Sanders, a enregistré une vidéo dans laquelle il annonce sa candidature à la présidentielle de 2020, a révélé cette semaine le site internet d'informations Politico. La date de la diffusion éventuelle de cette vidéo n'est pas fixée, a précisé Politico. Ce média avait déjà affirmé que Bernie Sanders, candidat malheureux à la primaire Démocrate de 2016, avait rencontré des personnes susceptibles de prendre des responsabilités au sein d'une équipe de campagne. Le sénateur du Vermont, âgé de 77 ans, un indépendant apparenté au groupe Démocrate semble ainsi prêt à reprendre la bataille des primaires malgré la dureté de celle de 2016 durant laquelle celui qui se présente comme un «*Démocrate socialiste*» avait défendu l'idée d'une couverture de santé universelle, d'une université publique gratuite et d'un salaire minimum à 15 dollars (13,30 euros). Il a été élu à la Chambre des représentants de 1990 à 2006, avant de devenir sénateur. Il a été confortablement réélu pour la dernière fois en novembre. Et alors que les prochaines élections à l'investiture pour la présidentielle se profilent, une dizaine de Démocrates se sont déjà lancés dans la course. De son côté, si Bernie Sanders demeure populaire au sein des Démocrates, certains membres du parti se demandent si un homme blanc septuagénaire est le candidat qu'il leur faut. Mais au final les électeurs auront le dernier mot et choisiront celui ou celle par qui ils souhaitent être représentés et surtout celui ou celle qui pourrait affronter Donald Trump qui se prépare déjà à mener la campagne de sa réélection.

F. M.

Haïti

Des mesures économiques d'urgence pour calmer la contestation

Le Premier ministre haïtien Jean-Henry Céant a annoncé samedi soir des mesures économiques d'urgence, comme la rigueur pour les administrations, la lutte contre la contrebande et la corruption, après dix jours de crise paralysant le pays. «*La première décision est de couper le budget de la primature de 30% en suggérant à la présidence et au Parlement d'en faire autant*», a déclaré Jean-Henry Céant. «*Aussi il faut retirer tous les privilèges non nécessaires aux hauts fonctionnaires de l'Etat comme les frais d'essence, de téléphone, les voyages inutiles à l'étranger et les quantités de consultants*», a-t-il ajouté lors d'une allocution diffusée à la télévision d'Etat samedi soir. Dans son discours d'une vingtaine de minutes en créole, le chef du gouvernement a également indiqué que l'accent serait mis dans la lutte contre la corruption et la contrebande frontalière.

Des rencontres avec le secteur privé sont annoncées pour envisager une hausse du salaire minimum. «*Nous condamnons l'acte malhonnête du citoyen qui a souillé le drapeau du pays ami que sont les Etats-Unis*», a aussi affirmé M. Céant. Vendredi, des manifestants rassemblés sur un carrefour de la capitale avaient brûlé un drapeau américain, en dénonçant l'ingérence de Washington dans la politique haïtienne. Le président Jovenel Moïse était resté mutique pendant une semaine de violences ayant causé la mort d'au moins sept personnes, avant de s'exprimer jeudi. Depuis le 7 février, les manifestations se sont multipliées à travers les principales villes du pays, qui ont subi d'importants dégâts matériels. Issus en majorité des quartiers les plus pauvres, les contestataires ont réclamé la démission du président et de meilleures conditions

de vie. Après plus d'une semaine de paralysie des activités, la capitale Port-au-Prince a connu samedi un certain répit. Tout au long de la journée, la population a tenté de se ravitailler en produits de première nécessité. Portant bouteilles de gaz, bidons pour l'essence ou l'eau, les habitants de la capitale ont patienté des heures à attendre devant les rares points de distribution, parfois en vain. Si la majorité des supermarchés de la capitale ont ouvert samedi, les produits frais étaient très rares en rayon. Les clients se sont pressés de remplir leurs chariots de pain et bouteilles d'eau, prévoyant d'être encore bloqués à domicile plusieurs jours. Sans attendre l'allocation du premier ministre, certains groupes de l'opposition avaient déjà lancé plusieurs appels à manifestations dans la capitale pour les journées de dimanche et lundi.



Musique

Oran a son orchestre symphonique

■ La création d'un orchestre symphonique de la ville d'Oran, composé d'une quarantaine de musiciens, a été annoncé par ses fondateurs, lors d'une conférence de presse animée samedi au niveau du théâtre régional d'Oran.

Par Adéla S.

Le fondateur de cet orchestre, Mohamed Abbad, également directeur de l'Institut régional de musique d'Oran, s'est félicité de la création de cet orchestre qui réunit des professeurs de musique et des étudiants de différentes wilayas de l'ouest, remerciant le TRO, partenaire «indispensable», qui abritera régulièrement des concerts de l'orchestre symphonique.

Pour sa part, le directeur du TRO, Mourad Senouci, a affirmé que ce partenariat avec l'orchestre symphonique est un plus pour le théâtre, car il contribue à enrichir son programme.

Le concert inaugural est prévu pour aujourd'hui. Le chef d'orchestre Amine Kouider s'est proposé pour assurer les débuts,

guidant le jeune orchestre dans un premier temps, a-t-on indiqué, ajoutant qu'un concert éducatif est programmé le lendemain, soit le 19 février au profit de 500 collégiens et lycéens des différentes wilayas de l'ouest.

Le concert inaugural est parrainé par le ministère de la Culture et le concert éducatif est coparrainé par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, a fait savoir le directeur du TRO.

Sur ce plan, M. Abbad, également musicien et chef de pupitre de l'orchestre de l'Opéra d'Alger, a insisté sur la nécessité de soutenir financièrement le jeune orchestre, déclarant : «Nous avons beaucoup de projets, mais sans moyens. Il est difficile d'aller aussi loin que nous voulons».

L'orchestre ne dispose pas



encore de siège et manque d'instruments musicaux dont une partie est empruntée, a-t-il indiqué, soulignant : «Si nous voulons organiser des manifestations de qualité et participer à des événements à l'étranger, il

nous faut des financements».

«L'organisation d'un concert nécessite un million de dinars pour couvrir les cachets des musiciens et les frais d'hébergement, de transport et de restauration (...), a-t-il estimé, ajoutant

que l'orchestre qui n'a bénéficié que d'une subvention de 2 millions de DA ne peut pas compter sur cette somme, jugée dérisoire pour préparer et participer à des événements.

A. S./APS

Film «El Boughi»

Ali Aissaoui rend hommage aux équipes technique et artistique

L'harmonie entre les équipes technique et artistique a contribué à insuffler l'esprit du film «El Boughi», écrit par Said Boulmerka et réalisé par Ali Aissaoui, a affirmé, samedi à Constantine, le réalisateur de cette œuvre cinématographique.

Au cours d'une conférence de presse réunissant plusieurs artistes et un représentant de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda), à la Maison de la culture Malek-Haddad, Ali Aissaoui a précisé que «l'accomplissement du film El Boughi est une victoire et une fierté pour les artistes qui y ont concouru ainsi que pour la ville de Constantine, où se déroule la

trame de l'histoire après être resté au fond d'un tiroir pour différentes raisons». Il a ajouté que «cette nouvelle œuvre, qui sera présentée pour la première fois, aujourd'hui, (samedi en fin d'après-midi) dans la salle de projection de la Maison de la culture Malek-Haddad, regroupe des artistes connus pour leur grand potentiel dans le domaine, à l'instar de Bahia Rachedi, Antar Hella et Hassan Benzerari, en plus de novices ayant interprété un rôle pour la première fois, à l'image du chanteur Abbas Righi». «Ce film, dont la projection en avant-première a eu lieu le 12 avril 2016 à l'occasion de la clôture de l'événement

«Constantine, Capitale de la culture arabe 2015», après 51 jours de tournage, sera bientôt présentée sous forme d'une série télévisée de 7 épisodes d'une durée de 30 minutes chacun», a-t-il détaillé.

De son côté, l'artiste Bahia Rachedi qui interprète le rôle de la mère de la star du film, a indiqué que «le parler constantinois» n'a jamais constitué pour elle un obstacle, reconnaissant que c'était «un défi» qu'elle a réussi à relever avec l'aide des artistes de Constantine.

Dans ce même contexte, le chanteur de malouf Abbas Righi a lui aussi fait part de «sa crainte préalable de ne pas pouvoir

être à la hauteur de cette expérience du fait d'être avant tout un chanteur, ne sachant pas comment se comporter devant les caméras», ajoutant que les artistes impliqués dans cette œuvre l'ont aidé et permis de surmonter ses appréhensions et son trac.

Il a relevé, par ailleurs, que cette expérience est pour lui «un acquis important», car elle lui a permis de côtoyer et jouer un rôle avec de grands acteurs et d'apprendre à les connaître en dehors des plateaux de tournage.

Un avis partagé par d'autres acteurs, tels que Allaoua Zermani, Nouredine Bechri,

Hassan Benzerari, Abdelbasset Benkhalifa et Sabrina Boukria, qui ont souligné que le film «El Boughi» représente pour eux «un vrai plus» dans leur parcours artistique.

A noter que ce film, qui met en vedette Abbas Righi dans le rôle de Saad Djaballah et Sara Laâlama dans celui de Nedjma, sera projeté pendant plusieurs jours consécutifs à la Maison de la Culture Malek-Haddad, avant d'entreprendre une tournée à travers les pays.

Le film «El Boughi», pour rappel, relate une triste histoire d'amour impossible entre Saad Djaballah, un poète annabi et la belle Nedjma de Constantine.

Racim C.

Rétrospective

Une semaine d'activités culturelles

Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par une intense activité théâtrale comme en témoigne le nombre de représentations, en plus d'autres activités liées aux arts plastiques à la musique et au patrimoine.

- Les Journées théâtrales maghrébines d'Annaba ont été ouvertes mercredi avec la pièce «Manselkouch.. Manselkouch», du théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, réalisé par Ali Djebara.

- La générale du double monodrame, «Saha l'Artiste», écrite et mise en scène par Omar Fetmouche, a été présentée lundi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger.

- La pièce de théâtre «Nathan le sage», ou le vivre ensemble en paix, un dialogue inter-religieux entre représentants des trois religions monothéistes, a été présentée jeudi à Alger, par l'association «Amitié Inter Religieuse» (AIR) de la ville d'Istres

(Marseille).

- La générale de la toute nouvelle pièce «Matensaounech» (Ne nous oubliez pas), réalisée par Fayçal Dhouak, a été présentée mercredi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif.

- Des œuvres de miniature et d'enluminure d'une vingtaine d'artistes sont dévoilées dans une exposition collective inaugurée jeudi soir au Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie à Alger.

- Les participants à la première édition du séminaire «El-Moggar El-Thaqafi», tenue lundi à Tindouf, ont plaidé à mettre le patrimoine culturel, matériel et immatériel national, à la disposition des chercheurs à la faveur d'une prochaine relance de la manifestation culturelle et économique internationale «El-Moggar».

- Le stand de l'Algérie à la 29^e foire du livre de La Havane expose 200 titres en arabe,

français, anglais, espagnol, voire même en braille, qui traitent du patrimoine, de l'histoire et de la culture algériennes.

- Le sculpteur et calligraphe et miniaturiste Yazid Kheloufi a dévoilé une vingtaine d'œuvres, réunies dans une exposition «Les encres de l'âme», inaugurée samedi à Alger et visible jusqu'au 9 mars prochain à la galerie Seen Art.

- Le romancier Smaïl Yabriri a plaidé vendredi, lors d'une rencontre sur son dernier roman «Moula El Hayra», détenteur de l'édition 2018 du prix Mohamed-Dib, pour l'encouragement de l'acte d'écriture en tant qu'action culturelle consacrant la citoyenneté et la diversité.

- L'homme de théâtre et acteur de cinéma Abdelkader Tadjer est décédé samedi à Alger, à l'âge de 80 ans, des suites d'une longue maladie.

A. R.

AGEND'ART

Institut culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Galerie d'art Asselah Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi,

intitulée «Les encres de l'âme».

Opéra d'Alger

Boualem Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Vendredi 22 février à 20h30 :

Keral Productions présente un spectacle de Haroun, la révélation

du stand-up français.



Ligue 1 (22^e journée)
Victoire de la JSS devant le DRBT

LA JS SAOURA a battu le DRB Tadjenanet sur le score de (2-0), mi-temps (0-0), en match décalé de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé samedi à Béchar. Les buts de la rencontre ont été inscrits par le Tanzanien Thomas Ulimwengu (83') et Rafik Boukbouka (90+2) pour la JSS. A l'issue de ce match, la

JSS rejoint l'ES Sétif à la 6^e place avec un total de 30 pts pour 20 matches joués, alors que le DRBT reste scotché à la 14^e place avec 21 points pour 21 matches. La 22^e journée qui a débuté mardi se poursuivra le samedi 23 février avec le match MC Alger-MC Oran et prendra fin le 20 mars avec le match USM Bel-Abbès-NA Hussein-Dey.

Semi-marathon national des Oasis
Khoudir Aggoune vainqueur

L'ATHLÈTE KHOUDIR Aggoune (Béjaïa) a remporté le 8^e semi-marathon national des Oasis, disputé samedi à Ouargla, suivi respectivement de Cheikh Moulay (Boumerdès) et Noureddine Athamnia (Khenchela). Chez les dames, Nawel Zendaoui est montée sur la plus haute marche du podium à l'issue de l'épreuve devant Fatima Zahra Aoualmi (Constantine), alors que la troisième place est revenue à Khadidja Soualah (Ouargla). Retenu dans le calendrier arrêté par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), ce rendez-vous sportif s'est déroulé sur un parcours de 18 kilomètres, entre

les communes de Hassi Benabdallah et Sidi Kouiled (Est de Ouargla) avec une participation de plus de 760 athlètes, des deux sexes, selon les organisateurs. Représentant plusieurs clubs des quatre coins du pays, ces athlètes ont été répartis sur différentes catégories (18-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans et plus de 60 ans), a-t-on fait savoir. Organisé par la Ligue d'athlétisme en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Ouargla, le 8^e semi-marathon des Oasis a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et médailles aux vainqueurs.

Championnat arabe des clubs de volley-ball
Le GSP l'emporte face à Souhli

LE CLUB algérien, le GS Pétroliers, s'est imposé devant son homologue libyen de Souhli sur le score de 3 sets à 1 en match comptant pour la 2^e journée du Groupe D du championnat arabe des clubs de volley-ball, disputé samedi à Tunis. Les sets ont été comme suit : (25-22, 25-20, 18-25 et 25-21). Le GSP qui était exempt hier vendredi, après le forfait d'Al-Ahly du Bahrein, devait affronter hier la formation irakienne de Gaz-Sud.

Pour le compte du même groupe, le club irakien de Gaz-Sud a battu le Chabab Djabalia de Palestine par 3-0 (25-10, 25-06 et 25-20). 18 clubs arabes répartis en 4 groupes prennent part à cette compétition organisée par l'ES Tunis du 15 au 23 février dans les salles de Radès et de Zouaoui à Tunis.

Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale.

Equitation-Concours national
Mohamed Chakib Tabarout haut la main

LE CAVALIER Mohamed Chakib Tabarout, du Club équestre de la Sonatrach de Bordj El Bahri, a remporté le Grand Prix (Seniors) du Concours national du saut d'obstacles, clôturé samedi soir au Centre équestre de la Sonatrach à Bordj El Bahri. Monté sur son cheval «Valencia», le cavalier Mohamed Chakib Tabarout a réalisé le meilleur score avec (44s 15'), suivi de la cavalière Sarah Ferhani en deuxième position et de Mustapha Mahi en troisième position de l'équipe équestre de Bouchaoui, tout en terminant leur parcours sans faute. «Je suis très content de ce résultat auquel je ne m'attendais pas», a déclaré à l'APS, M. Tabarout, ajoutant : «J'ai suivi des entraînements intenses en préparation à ce concours, et j'espère que ce titre me portera chance lors des prochains compétitions. Je tiens à remercier également mon entraîneur Chafik Kanoune, à l'origine de ma réalisation». Par ailleurs, le directeur technique national, Lyamine Bentsghir, a

indiqué qu'il s'agit du concours national inaugural de la saison sportive 2018-2019, d'où le rendement modeste des cavaliers et des chevaux. «Nous nous attendons à de meilleures performances lors des prochains événements», a-t-il soutenu. Ce rendez-vous hippique a vu la participation de 50 cavaliers représentant plusieurs clubs, à l'instar de l'association de la Sécurité nationale de Blida et le Centre du Caroubier.

CAN-2019
La Tunisie

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U-23) et son homologue tunisienne ont fait match nul (1-1), mi-temps (0-0), samedi en match amical disputé au stade d'El-Menzah à Tunis. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Fedda (80') pour la Tunisie et Mahiouz (90+3)(Algérie). Cette rencontre entre dans le cadre de

Après l'élimination en Coupe arabe

Saison blanche pour le MCA

■ Le Mouloudia d'Alger a perdu tous ses objectifs cette saison en se mettant hors course dans toutes les compétitions dans lesquelles il était engagé.



Par Mahfoud M.

En effet, en se faisant sortir de la Coupe arabe des clubs par le club soudanais d'Al Merikh après sa défaite cuisante (3/0) à Oum Derman avant-hier soir, le doyen des clubs algériens termine la saison plus tôt que prévu, vu qu'il n'a rien sur quoi compter pour sauver sa saison. Les Vert et Rouge se sont faits pratiquement malmenés par les Rouge et Jaune de la capitale soudanaise qui les ont surclassés et outrageusement dominés. A souligner que le match aller s'était terminé sur un score vier-

ge. Après un bref round d'observation, Al-Merikh est passé à l'offensive et a réussi à ouvrir le score par Errachid (25') suite à une bévue monumentale du gardien Chaal, avant que Mohamed Abderrahmane ne double la mise à la 32', permettant ainsi à son équipe de rejoindre les vestiaires avec une avance relativement confortable (2-0). Après la pause, le jeu a commencé par baisser d'intensité, avant de se dynamiser à nouveau, permettant au club local d'ajouter un troisième but par l'intermédiaire de Mohamed Abderrahmane, qui s'est donc offert un doublé (68'). Il faut savoir que le Mouloudia a

été sorti aussi en compétition africaine la saison passée, et cette année il a été éliminé en Coupe d'Algérie en huitièmes de finale face au voisin du NAHD. En championnat, le Doyen est loin derrière et ses chances de terminer sur une place honorable sont vraiment très minimes. Les supporters du MCA sont très déçus de cette saison et ont fait savoir leur colère lors du dernier match du championnat face à l'OM d'une manière unique, en désertant les gradins à la 21^e minute, soit avec une forte symbolique, étant donné que l'année 1921 est l'année de la création du Doyen. M. M.

Ligue 2 Mobilis (22^e journée)

Le NCM et le RCR se neutralisent

Le NC Magra, leader de la Ligue 2 Mobilis de football, a bien négocié son périlleux déplacement chez le RC Relizane (6'), en revenant avec un précieux nul (1-1), en match de clôture de la 22^e journée, disputé samedi après-midi au stade Tahar-Zoughari. Les choses avaient pourtant mal démarré pour le NCM, mené dès la 35',

suite à un joli but de l'ancien mouloudéen Mohamed Derrag, mais sa réaction a été quasi immédiate, puisque dix minutes plus tard, Mohamed Ouakrif a nivelé la marque (1-1). Un résultat qui permet au leader de conserver ses deux points d'avance sur le WA Tlemcen (2^e/38 pts), au moment où le RCR reste scotché à la 6^e place,

avec 34 unités. Les autres matchs de cette 22^e journée se sont joués mardi et vendredi, et ce sont les clubs de bas du tableau qui en ont été les principaux bénéficiaires, à commencer par l'ASM Oran (premier relégable) qui a atomisé l'ES Mostaganem (5-1) dans le derby de l'Ouest. De son côté, le RC Kouba (avant-dernier) a dominé la JSM Skikda (1-0), au moment où l'USM El Harrach (premier non relégable) a réussi à ramener un bon résultat nul de chez l'USM Annaba. Dans le haut de tableau, les plus grands bénéficiaires de cette 22^e journée ont été l'ASO Chlef et l'US Biskra, qui se sont bien relancés dans la course à l'accession, après leurs victoires respectives contre la lanternerie USM Blida (1-0) et la JSM Béjaïa (1-0). Ces deux clubs se partagent en effet la troisième marche du podium avec 37 points chacun.

U-23 (éliminatoires/préparation)
et l'Algérie font match nul

La préparation des deux équipes en vue des éliminatoires de la CAN-2019 de la catégorie présentielle en Egypte (8-22 novembre). Les deux sélections s'affronteront une seconde fois le mardi 19 février à Tunis. La sélection algérienne des moins de 23 ans, exemptée du premier tour des éliminatoires de la CAN U23, affrontera au deuxième tour la

Guinée équatoriale. La manche aller aura lieu le 23 mars prochain à Malabo. De son côté, la Tunisie rencontrera au second tour éliminatoire son homologue du Sud-Soudan, le 20 mars en déplacement, avant d'accueillir son adversaire à Ben Guerdane, lors du match retour prévu le 24 du même mois.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ouargla

Près de 450 participants aux 10^{es} journées de formation médicale en pédiatrie

PRÈS de 450 praticiens des secteurs public et privé sont attendus pour prendre part aux 10^{es} journées de formation médicale en pédiatrie, prévues les 19 et 20 février courant à Ouargla, à l'initiative de l'association des praticiens de cette wilaya, a-t-on appris dimanche des responsables de l'association précitée. Initiée en coordination avec la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Ouargla et de l'Établissement public hospitalier EPH El-Biar (Alger), cette manifestation s'inscrit au titre de la formation continue des praticiens, la consolidation et mise à jour de leurs connaissances médicales pour s'initier aux nouveautés de la médecine et améliorer les prestations de santé, a indiqué Mohamed Laid Hacini, secrétaire général de l'association. La première journée de ce rendez-vous médical devra regrouper quelque 150 praticiens, agents paramédicaux et sages-femmes des établissements hospitaliers mère-enfant des wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Laghouat et El-Oued, pour assister à une session de formation en réanimation du nouveau-né au niveau des salles d'accouchement, a-t-il précisé. Cette session sera axée sur la formation, les principes

de base de la réanimation et ses voies et moyens, a indiqué le même responsable, soulignant que l'opération de réanimation du nouveau-né au niveau des salles d'accouchement requiert un staff médical bien formé et expérimenté. La seconde journée sera dédiée à une journée de formation de l'ensemble des praticiens de la wilaya de Ouargla sur les maladies respiratoires, notamment chez l'enfant asthmatique, et de certaines autres pathologies liées aux infections pulmonaires et trachées artères, a-t-on ajouté. «Il est relevé, à la lumière de constats quotidiens, une tendance à la hausse des enfants asthmatiques, due à une mauvaise prise en charge médicale de cette catégorie», a conclu Mohamed Laid Hacini, SG de cette association qui regroupe depuis sa création en 2011 plus de 130 praticiens généralistes et spécialistes publics et privés. Le programme de ces journées prévoit des communications et exposés sur des thèmes liés aux «aspects clinique et diagnostic de l'asthme infantile», «la prise en charge de la crise d'asthme», «l'éducation de l'enfant asthmatique» et «détresse respiratoire néonatale». R. S.

La campagne a déjà commencé



Loumis

Djalou@hotmail.com

Bouira

Chute mortelle d'un parapentiste et d'un passager sur les hauteurs d'Ath Laâziz

■ Le parapentiste âgé d'une vingtaine d'années et originaire de Bouira ainsi que le passager, ont perdu la vie au cours d'un vol et suite à une chute mortelle à Tizi Oudjaâboub à Ath Laâziz.

Par Hania T.

Un parapentiste et un passager ont trouvé la mort samedi après-midi suite à une chute mortelle survenue à Tizi Oudjaâboub, relevant de la commune montagneuse d'Ath Laâziz (nord-Bouira), a indiqué

dimanche le président de la Fédération du parapente, Agroune Saïd.

«Le parapentiste âgé d'une vingtaine d'années et originaire de Bouira ainsi que le passager, ont perdu la vie au cours d'un vol et suite à une chute mortelle à Tizi Oudjaâboub à Ath Laâziz», a

expliqué à l'APS M. Agroune, sans donner d'amples détails sur ce sujet. Le mont de Tizi Oudjaâboub a abrité en 2017 le championnat national de parapente avec la participation d'une soixantaine de pilotes venus des différentes wilayas du pays.

H. T./APS

Terrorisme

Un terroriste recherché arrêté à Alger

UN TERRORISTE recherché a été arrêté, samedi à Alger, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 16 février 2019 à Alger le terroriste recherché «B. Yacine» dit «Abdelkhalek», tandis qu'un autre détachement de l'ANP a appréhendé un élément de soutien aux groupes terroristes, à M'sila», a précisé la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Tamansasset et In-Salah, six contrebandiers et 16 orpailleurs». Ils ont également saisi, 19 400 unités de tabac, 4 888 boîtes de produits pharmaceutiques, 8 groupes électrogènes, 4 marteaux piqueurs, un détecteur de métaux, un concasseur de pierres, ainsi que deux véhicules tout-terrain, trois motocyclettes

et 200 litres de carburant. De leur côté, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 500 grammes de mercure à El-Eulma». En outre, des garde-côtes «ont arrêté, à El-Tarf, deux plongeurs et saisi trois appareils de pêche de corail et des outils de plongée sous-marine, tandis que 53 immigrants de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Tiaret et In-Guezzam», rapporte également le communiqué du MDN. H. Y.

Levée du gel

400 milliards pour alimenter Akerou, Aït Chafaa et Zekri

L'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou a annoncé la levée du gel qui frappe le projet d'alimentation en gaz naturel des localités d'Aït

Chafaa, Zekri et Akkerou. Dans un communiqué rendu public en fin de la semaine écoulée, l'APW de Tizi Ouzou annonce le dégel du projet du gazoduc Béjaïa-Tizi

Ouzou devant alimenter les Ait Chafaa, Akerou et Zekri ainsi que 5 communes de la wilaya de Béjaïa. Les démarches et l'insistance de l'APW, particulièrement de son président ont abouti sur le dégel de ce projet auquel est consacrée une enveloppe financière de 400 milliards de centimes, a soutenu la même source tout en rappelant que lors de la session organisée au mois de décembre passé, une session consacrée à la situation du gaz et de l'électricité dans la wilaya Youcef Aouchiche a insisté, dans son allocution d'ouverture, sur le dégel immédiat de cette opération. La majorité des élus de l'Assemblée ont demandé la même chose lors de leurs interventions. A noter que ce projet devrait alimenter 45 villages issus des trois communes de la wilaya de Tizi Ouzou.

Hamid M.

Croatie

Un cadavre découvert dans un congélateur 18 ans après la disparition d'une étudiante

UN CADAVRE d'une femme a été découvert en Croatie dans un congélateur 18 ans après la disparition d'une étudiante croate, a indiqué dimanche la police. Une femme de 45 ans a été arrêtée samedi à Mala Subotica, une localité du nord de la Croatie, dans le cadre de cette enquête, a déclaré un porte-parole de la police régionale, Nenad Risak, cité par des médias locaux. «Nous supposons que le cadavre découvert dans le congélateur est celui d'une femme née en 1977 et dont la disparition avait été signalée le 16 août 2005», a expliqué le porte-parole. La police privilégie la thèse d'un «meurtre», mais une autopsie du cadavre sera faite pour apporter plus d'éléments, selon la même source, refusant de donner plus de détails sur la

personne arrêtée. Selon la presse locale, «il s'agit de la sœur de la victime». D'après le site d'information régional «eMedijurje», le cadavre a été trouvé dans la maison où vivait la sœur de la victime, avec son mari et trois enfants. Originaire de Mala Subotica, Jasmina Dominic, à l'époque étudiante à Zagreb, était âgée de 23 ans lors de sa disparition en 2000. La famille n'avait signalé à la police sa disparition que cinq ans plus tard, selon le quotidien Vecernji List. Le père de la jeune femme, décédé il y a quelques années, avait déclaré en 2011 dans la presse que sa fille lui avait dit en 2000 qu'elle irait travailler sur un bateau de croisière et qu'elle comptait aussi aller vivre à Paris. Y. N.